

LE MOT DU PRÉSIDENT, n° 3
Novembre 2020 - Janvier 2021
2021, une année de défi ?

Chers adhérents,

C'est avec beaucoup de retard que j'écris ce mot, avec le cœur encore de vous souhaiter tout le meilleur pour l'année 2021. Après la sombre période 2020, d'une crise sanitaire dont on ne saurait malheureusement prédire la fin, la nouvelle année sera, nul n'en doute, une année de défis à relever !

Je commencerai toutefois par des nouvelles de notre association. En effet, elles sont nombreuses et j'en oublierai probablement.

Après avoir participé en novembre 2020 au Congrès français de psychiatrie et aux journées de l'ARIP, la SMF était également présente, en janvier 2021, à Paris santé femme. Les deux sessions que nous animions ont rassemblé près d'une centaine de personnes chaque fois ce qui est une première belle étape.

La préparation de la 23^{ème} journée annuelle de notre société bat son plein. Elle se tiendra en e-congrès le 1^{er} avril 2021, de 9h à 17h30, sous le haut patronage d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et de la famille. Soyez nombreux à y participer ! Vous pouvez vous y inscrire dès maintenant. Le thème des « dysparentalités », entre « éduquer » et « soigner », promet des échanges passionnants. Vous y aurez directement la parole ; des temps de discussion généreux y ont été prévus.

Par ailleurs, les deux groupes Marcé en distanciel poursuivent leur route (COVID ; TOC, phobies et ESPT). N'hésitez pas à les rejoindre !

Enfin, nous commençons à faire vivre la page LinkedIn de la Société Marcé Francophone, avec déjà plus d'une centaine d'abonnés. Nous commençons à l'alimenter en contenus informatifs. Prochainement, nous l'enrichirons d'informations scientifiques autour des thèmes périnataux qui vous sont chers. Ne manquez pas de vous abonner !

Quels seront à présent les défis à relever pour 2021 ?

Il est certain que la crise sanitaire va continuer à retenir notre attention durant cette nouvelle année. La campagne de vaccination bat son plein, mais les nouveaux variants laissent planer des incertitudes. La crise sanitaire se double d'une crise sociale.

Sur le terrain de la pspérinatalité, si on en croit les publications, nous avons à faire face à une augmentation nette des dépressions et des troubles anxieux.

Une méta-analyse* de Yan, Ding et Guo, portant sur 20569 cas au cours de la pandémie COVID-19, montre des taux de prévalence augmentés de l'anxiété (37%), de la dépression (31%) et de l'insomnie (49%) pendant la grossesse ; et pour la dépression (22%) en post-partum. Avant la pandémie, les prévalences estimées sur l'ensemble de la période périnatale étaient pour l'anxiété (15,2%), la dépression (11,9%) et pour la mauvaise qualité du sommeil (45,7%).

Certes, ces résultats doivent être pris avec précaution, car les études regroupées dans cette méta-analyse restent hétérogènes ; les outils d'évaluation en ligne entraînent des biais de sélection ; l'utilisation d'échelles de dépistage type EPDS par exemple ne peuvent remplacer un authentique diagnostic clinique.

Ces résultats laissent entrevoir tout de même l'ampleur de la tâche !

Quelle sera alors la proportion des personnes qui pourra bénéficier d'une évaluation et d'un accompagnement « suffisamment bons » de leur souffrance psychique, une souffrance qui ne se limite d'ailleurs pas à la dépression et aux troubles anxieux ? Nul doute que l'année 2021 nous invite à y réfléchir plus que jamais.

Nous nous efforcerons à la SMF de vous donner les contenus informatifs nécessaires pour vous aider à œuvrer au plus prêt des besoins des (futurs) parents et de leurs bébés.

* <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2020.617001/full>

Benoît Bayle, psychiatre
Président de la SMF 2020-2022